

ENCYCLOPÉDIE CATHOLIQUE,

RÉPERTOIRE UNIVERSEL ET RAISONNÉ,

DES SCIENCES, DES LETTRES, DES ARTS ET DES MÉTIERS ;

Avec la Biographie des hommes célèbres depuis l'origine du monde jusqu'à nos
jours, et des gravures dans le texte ;

FORMANT

LA BIBLIOTHÈQUE LA PLUS UNIVERSELLE QUI AIT ÉTÉ PUBLIÉE JUSQU'A CE JOUR,

Contenant la matière de plus de 500 volumes in-8°, résumé de plus de 10,000 ouvrages.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. L'ABBÉ GLAIRE,

DOYEN DE LA FACULTÉ,

DE M. LE V^{TE} WALSH,

ET D'UN COMITÉ D'ORTHODOXIE.

TOME QUATORZIÈME.

NÉCESSITÉ. — NYSTEN.

PARIS,

PARENT DESBARRES, ÉDITEUR

DES HISTOIRES ABRÉGÉES DE CHAQUE ÉTAT D'EUROPE,
RUE CASSETTE, 28, PRÈS DE SAINT-SULPICE.

M DCCC XLVII.

mètres cubes d'eau par 24 heures, de là elle est refoulée au haut d'une tour d'où elle coule dans un autre magnifique aqueduc. 1,168 habitants. Ce bourg était au moyen-âge une baronnie qui appartenait aux Montmorency.

MARMARA (mer de), entre l'Europe et l'Asie, entre le 40° 40' 20", et le 41° 5' de latitude N., et le 24° 40' et le 27° 40' de longitude à l'E. Cette mer a 60 lieues de l'E. à l'O. dans sa longueur et 20 lieues dans sa plus grande largeur, près le détroit des Dardanelles; au S.-O., elle communique à l'archipel, et par le canal de Constantinople au N.-E., à la mer Noire; elle baigne le territoire de Constantinople et les côtes de la Turquie asiatique. Cette mer est parsemée d'un grand nombre d'îles, dont la plus importante est Marmara qui lui donne son nom. Le littoral de la Turquie d'Asie présente un aspect varié et pittoresque; la marée est à peine sensible, la navigation peu dangereuse, bien qu'il y existe un courant continu et général qui transporte dans ce détroit, puis dans l'archipel, les eaux de la mer Noire.

MARMARA, île de la Turquie d'Asie, située dans la partie orientale de la mer de ce nom; sa longueur est de 4 lieues, sur 2 lieues de large; son territoire est fertile, mais montagneux; on y cultive la vigne, l'olivier et le coton; on y récolte le blé et l'orge, et on y élève grand nombre de troupeaux de moutons. On tire de ses montagnes une quantité de beaux marbres blancs; de là dérive son nom actuel de Marmara.

MARMARIQUE, contrée d'Afrique, bornée au N. par la Méditerranée, à l'E. par l'Égypte, à l'O. par la Cyrénaïque. Du côté du S. on ne peut guère lui assigner de bornes précises. Quelques auteurs ont compris dans cette contrée la Cyrénaïque; d'autres au contraire l'ont extrêmement resserrée, et ne l'étendent pas au-delà de la Cyrénaïque à l'O., et de la Lybie inférieure, à l'E. Selon Ptolémée cette contrée renfermait vingt-sept villes, dont onze sur le bord de la mer, et les seize autres dans l'intérieur des terres.

MARMELADE, s. f., confiture de fruits presque réduits en bouillie.

MARMENTEAU, adj., t. d'eaux et forêts, il se dit des bois de haute futaie mis en réserve, qu'on ne coupe point, et qui servent à la décoration d'une terre. Il s'emploie quelquefois substantivement.

MARMITE, s. f., vase de terre ou de métal à trois pieds, où l'on fait ordinairement cuire les viandes dont le bouillon sert à faire le potage. Il se dit aussi de ce que la marmite contient. Prov. et fig., la marmite est renversée dans cette maison, le maître de cette maison n'invite plus à dîner. Fam., cela fait bouillir, fait aller la marmite, se dit de ce qui contribue particulièrement à faire subsister une maison. Fig. et fam., un écumeur de marmites, un parasite. Marmite de Papin, vase de métal très épais, dont le couvercle ferme hermétiquement, et dans lequel on peut porter l'eau à la plus haute température.

MARMITON, s. m., celui qui est chargé du plus bas emploi dans une cuisine.

MARMOLY; **CARVAJAL** (Louis), célèbre écrivain du seizième siècle, natif de Grenade, a laissé plusieurs ouvrages. Le principal et le plus connu est celui intitulé : *Description générale de l'Afrique*, et que Nicolas Perrot d'Ablandcourt a traduit d'espagnol en français. Cet ouvrage peu exact n'a été estimé pendant longtemps que parce qu'on n'avait rien de mieux sur cette matière; la version française parut à Paris en 1667 en 3 vol. in-4°. L'original espagnol a été imprimé à Grenoble en 1573 en 3 volumes in-fol. Cette première édition est fort rare. L'auteur s'est trouvé au siège de Tunis en 1536, et avait été 8 ans prisonnier en Afrique.

MARMONTEL (JEAN-FRANÇOIS), né à Bort, en Limousin, le 11 juillet 1728, de parents peu favorisés de la fortune, reçut gratuitement d'un prêtre les premiers éléments du latin, et fit ses humanités dans un collège de jésuites en Auvergne. Ses rapports avec Voltaire le détournèrent d'embrasser l'état ecclésiastique. Ce philosophe l'appela à Paris en 1745, et Marmontel, après avoir composé plusieurs morceaux de poésie, couronnés par l'Académie française, fit jouer des tragédies qui obtinrent le suffrage du public. Il dut à la protection de madame de Pompadour la place de secrétaire et d'historiographe des bâtiments. Une parodie le fit priver du privilège du Mercure de France, et mettre pour quelques jours à la Bastille. Cependant l'Académie lui ouvrit ses portes (1763); il en était secrétaire au moment de la révolution. Lorsqu'il vit le trône près de s'écrouler sous les coups des factieux, il quitta la ca-

pitale pour se retirer à la campagne avec sa femme, nièce de l'abbé Morellet. Réduit à la détresse, il appréciait alors à leur juste valeur les théories du philosophisme. Député en 1797, au conseil des Anciens, par le département de l'Eure, il y apporta des sentiments de modération et même de religion. Mais, les élections de son département ayant été cassées, il rentra dans son asile champêtre, où il mourut le 31 décembre 1799. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Denis-le-Tyran*, tragédie jouée en 1748; *Aristomène*, tragédie jouée le 30 avril 1749. Ces deux pièces, quoique médiocres, obtinrent assez de succès; les *Héraclides*, 1751; *Égyptus*, 1753; *Hercule mourant*, *Numitor*, en 1751 et 1779, ne furent pas jouées, ou tombèrent aux premières représentations; des opéras-comiques, tels que le *Huron*, 1768, 2 actes; *Lucile*, 1 acte, 1766; *Sylvain*, 1 acte, 1770; *L'Ami de la maison*, 3 actes, 1771; *Zémire et Azor*, 4 actes, 1771; des tragédies lyriques, comme *Didon*, 3 actes, 1783; *Pénélope*, 3 actes, 1785; *Contes moraux*, 1765, 3 vol. in-12. L'élégance et la facilité du style, la peinture douce et riante de la vertu, concourent à en rendre la lecture agréable. Cependant tous les contes n'ont pas le même mérite. Dans quelques-uns, l'auteur perd de vue la morale, qui était le but de sa composition; dans d'autres, il donne des leçons où la jeunesse apprend à se tromper elle-même par de fausses images de bonheur; *Bélisaire*, 1767, in-8°. Les six premiers chapitres de cet ouvrage sont écrits avec feu et éloquence; dans les six derniers, l'action manque entièrement, et on les prendrait pour autant de traités sur la politique, cousus sans art les uns après les autres. La Sorbonne condamna ce pitoyable ouvrage pour les principes philosophiques que l'auteur y avait semés sans trop de déguisement; les *Incas*, ou la *Destruction de l'Empire du Pérou*, 1777, 2 vol. in-8°. Ce n'est ni une histoire, ni un roman, ni un poème; mais c'est assurément un mauvais ouvrage; *Éléments de littérature*, 1787, 6 vol. in-12. Cet ouvrage est estimé. Les règles que l'auteur expose sont sûres et précises; mais ses réflexions savantes et ses définitions, quelquefois abstraites, les rendent presque inutiles à ceux qui n'ont pas de connaissances en littérature; *Poétique française*, 1774, 3 vol. in-8°; *l'Observateur littéraire*, 1746, in-12. Ces deux ouvrages offrent une saine critique; la *Pharsale de Lucain*, traduite en français, 1766-72, 2 vol. in-8°; *Nouveaux contes moraux*, 1792, 2 vol. in-12. Ils n'ont pas la grâce et la finesse des premiers, mais ils ont peut-être un but plus moral; des *Épîtres*, des *Discours* et divers morceaux fournis à l'*Encyclopédie*. Ses œuvres posthumes sont : une *Logique*, une *Grammaire*, un *Traité de morale*, une *Histoire de la Régence*, dans laquelle l'auteur juge presque toujours d'après saint Simon; enfin ses *Mémoires*, 4 vol. in-8°, 1801; l'auteur s'y peint avec assez d'impartialité. On a aussi publié, après la mort de Marmontel : *Leçons d'un père à ses enfants, sur la langue française, la logique, la métaphysique et la morale*. Ses œuvres réunies ont été imprimées, Paris, 1820, 7 vol. in-8°.

MARMOT, s. m., espèce de singe qui a une barbe et une longue queue. Marmot se dit aussi d'une petite figure grotesque de pierre, de bois, etc. Il se dit figurément et familièrement d'un petit gaçon, on en forme aussi le substantif féminin marmotte, qui se dit d'une petite fille. Fig. et fam., croquer le marmot, attendre longtemps.

MARMOTTE *arctomys* (mam.), genre de mammifères rongeurs, dont les principaux caractères sont : la tête grosse, la queue courte ou moyenne; dix machelières supérieures et huit inférieures, toutes tuberculées; les incisives sont pointues. Ces caractères sont ceux de l'ancien genre marmotte, qui forme aujourd'hui les genres *lipura*, *aplodontia*, *arctomys*, *citillus*, *spermophylus* et *cynomys*. Les vraies marmottes (*arctomys*), ont pour caractères distinctifs : vingt-deux dents, dont quatre incisives, dix molaires supérieures et huit inférieures, point de canines. La première molaire supérieure est beaucoup plus petite que les autres; elle ne présente qu'un seul tubercule et une seule racine. Les quatre suivantes ont trois racines divisées transversalement en trois collines par deux sillons profonds; les quatre postérieures sont échancrées sur leur côté externe. Les incisives sont très fortes, très longues, et taillées en biseau à leur face interne. Les membres sont courts, ce qui donne à ces animaux une démarche lourde et embarrassée; mais la disposition de leurs clavicules et leurs ongles robustes les rendent très propres à creuser la terre. Les doigts, au nombre de quatre aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière, sont réunis par une membrane jusqu'à la première phalange. Leur corps est gros et trapu, et leurs

formes lourdes rappellent en petit celles de l'ours, d'où le nom de *arcto-mys* (rat-ours). Les yeux sont latéraux, à pupille ronde; la lèvre supérieure est fendue et divisée en deux parties par un sillon; les oreilles sont très courtes, presque entièrement cachées dans les poils. Le type du genre est la marmotte commune ou des Alpes (*arctomys marmotta*); elle a plus d'un pied de longueur sans la queue; son pelage, d'un gris jaunâtre, est teinté de cendré vers la tête, et noirâtre en dessous; les pieds sont blanchâtres et le tour du museau d'un blanc grisâtre; la queue, assez courte, est noirâtre à son extrémité. La marmotte se trouve sur le sommet de toutes les montagnes élevées de l'Europe, près des glaciers, et en France dans les Alpes et les Pyrénées; elle vit en petites sociétés composées d'une à trois familles, qui travaillent en commun à creuser leur habitation; ce terrier a la forme inviolable d'un « couché » : la branche d'en haut a une ouverture par où les habitants entrent et sortent; celle d'en bas, dont la pente va en dehors, ne leur sert qu'à faire leurs ordures et à les pousser hors de leur habitation. Ces deux branches, assez étroites, aboutissent à un cul-de-sac profond et spacieux qui est le lieu de séjour, et est soigneusement tapissé de mousse et de foin. Chacun sait que ces animaux passent l'hiver, plongés dans un sommeil léthargique, qui, comme celui de tous les animaux hibernants, n'est point un sommeil, mais une suspension plus ou moins complète de toute circulation, et par conséquent aucun genre de nutrition ne pouvant s'opérer, il n'est point vrai que pendant ce temps les marmottes se nourrissent de leur propre graisse. Les marmottes passent la majeure partie de leur vie dans leur terrier, qu'elles ne quittent que pendant les plus beaux jours pour paître ou jouer sur l'herbe; l'une d'elles, postée sur un rocher voisin, fait toujours sentinelle, et, à la moindre apparence de danger, fait entendre un sifflement aigu, qui est le signal de la retraite. Dès que le froid se fait sentir, ces animaux bouchent avec soin les deux ouvertures de leur terrier, et se blottissent dans le foin et la mousse pour s'engourdir; cet engourdissement dure depuis le mois de décembre jusqu'en avril, et quelquefois plus longtemps, suivant la rigueur de la saison. La marmotte ne produit qu'une fois par an; sa portée n'est que de quatre ou cinq petits. La marmotte en captivité est, dit-on, fort douce et s'attache même à son maître; elle est d'une excessive propreté, et, comme les chats, se met à l'écart pour faire ses ordures. Les autres espèces de marmottes ont des mœurs analogues à celles de la nôtre, et n'en diffèrent guère que par une livrée de couleur différente. J. P.

MARMOTTER, v. a., parler confusément entre ses dents.

MARMOUSET, s. m., petite figure grotesque. Marmouset se dit aussi d'un petit chenêt de fonte, en forme de prisme triangulaire, dont une extrémité est ornée d'une figure quelconque.

MARNE (géol.). On donne le nom de marne à une espèce de roche composée de calcaire et d'argile, avec ou sans sable, dans des proportions très variables. Elle prend diverses dénominations, suivant la partie qui domine; ainsi, lorsque le calcaire y est en plus grande quantité, on la nomme marne calcaire; si c'est l'argile, on la nomme marne argileuse, et lorsque le sable s'y trouve abondamment, c'est la marne sablonneuse. On distingue facilement la marne de l'argile, dont les caractères extérieurs sont d'ailleurs les mêmes en ce qu'elle fait effervescence dans les acides, quel que soit le mélange. — Cette roche, très commune dans la nature, se trouve à peu près dans tous les étages des terrains secondaires; elle forme des lits ou des bancs d'une épaisseur plus ou moins grande, alternant fréquemment avec des calcaires et des argiles. Les diverses variétés de marnes se distinguent par leur couleur, leur texture et les substances minérales qu'elles renferment. Leurs couleurs sont très variées : le jaune, le vert, le rouge, le gris, qui forment leurs principales nuances, sont dus aux oxydes de fer et de manganèse; on en connaît aussi de tout-à-fait blanches. Leur texture est tantôt compacte, tantôt feuilletée et terreuse. Elles renferment surtout du mica, de l'oxyde de manganèse, le quartz ou silex, la magnésite, etc. On emploie la marne argileuse délayée dans l'eau aux mêmes usages que l'argile plastique; elle entre dans la fabrication des poteries, des tuiles, des ardoises, etc.; mais l'usage le plus fréquent de la marne est celui destiné à l'amendement des terres. Dans les environs de Paris, c'est surtout la marne calcaire, friable, que l'on exploite et qui est la plus recherchée par les agriculteurs. Les marnes sont quelquefois riches en débris organiques fossiles; ainsi, celles des environs d'Aix, en Provence, contiennent une grande quantité d'insectes et

de poissons; celles des environs de Paris renferment des coquilles marines et lacustres.

Moyen de s'assurer de la bonté de la marne. — On fait sécher une certaine quantité de la substance qu'on veut éprouver, à un soleil ardent, à l'action du feu; on la réduit en poudre fine et on la délaie dans l'eau; on traite ensuite le mélange par un peu d'acide nitreux, qu'on laisse tomber goutte à goutte jusqu'à ce que l'effervescence ait cessé; on met alors dans un second verre autant de gouttes du même acide qu'on en a mis dans le premier, et on ajoute une demi-cuillerée d'eau; on laisse tomber peu à peu dans ce mélange de la terre calcaire réduite en poudre fine, ayant le soin de remuer chaque fois jusqu'à ce que l'effervescence cesse. Comme la quantité d'acide, dans les deux cas, est la même, la quantité de terre calcaire employée dans la seconde expérience sera exactement la même que celle qui se trouvait dans la marne employée dans la première. Il faut observer, néanmoins, que dans toutes les marnes la terre calcaire contenant de l'air fixe et de l'eau, a sur le sol beaucoup moins d'action que la chaux; il faut donc plus de terre calcaire contenue dans la marne pour produire un effet certain qu'il ne faut de chaux vive.

Emploi de la marne. — On l'emploie sur les récoltes en végétation, surtout dans les terres légères. L'argile que contient la marne ajoute alors à la consistance du sol; cet engrais détruit l'osille sauvage dont les terres légères sont souvent infectées. On peut douter de l'utilité de la marne sur les prairies humides, principalement si l'herbe est mêlée de joncs. Pour le rendre efficace dans de telles situations, il faudrait en mettre une quantité très considérable, et même alors son effet ne peut jamais être si utile que celui de la chaux, parce que celle-ci, non seulement tue toutes les plantes nuisibles, telles que les roseaux, mais en accélère la putréfaction et enrichit le sol en épurant ses productions. Il faut encore remarquer que la partie argileuse de la marne, qui est très utile sur les terres légères, est perdue sur les prairies basses qui sont en général d'une terre grasse et substantielle. Il suit de là que dans tous les cas où on peut se procurer de la chaux et de la marne avec une égale facilité, il faut donner la préférence à la chaux dans les terres profondes, dans les prés aigres et mouillés, et à la marne pour les terres légères, graveleuses et peu profondes. Jamais peut-être la marne ne peut être employée avec plus d'effet que sur les terrains légers mis en prés artificiels : l'expérience des fermiers dans les endroits où l'on emploie beaucoup la marne confirme ce principe, et il n'y a probablement aucun moyen possible d'employer les terres sablonneuses ou graveleuses plus utilement que de les amender par la marne, après les avoir mises en prés artificiels. Il existe deux substances qui, sans être des marnes, leur ressemblent singulièrement : la première est une sorte de pierre onctueuse et tendre, de diverses couleurs, composée d'argile et de magnésie; cette substance ne fait pas effervescence avec les acides, mais d'après ses composants, on peut la juger utile dans tous les cas où la marne le serait; l'autre substance est de couleur bleuâtre, et ressemble beaucoup à la marne argileuse; elle est extrêmement nuisible à la végétation, comme l'ont éprouvé en divers endroits les cultivateurs trompés par sa ressemblance avec la marne; elle contient de l'acide vitriolique et du fer, deux substances qui sont de véritables poisons pour les végétaux. On peut s'assurer de la présence du fer dans cette terre par une expérience très simple : on n'a qu'à en faire brûler un petit morceau dans le feu avec de l'huile, battre ensuite cette terre brûlée et y appliquer l'aimant pour voir si elle y adhère. On peut encore découvrir la présence du fer dans cette terre en la faisant bouillir une heure ou deux dans de l'eau de pluie; puis, laissant évaporer, on obtient une poudre qui, mêlée à une infusion de noir de galle, donne une couleur noire si la terre contient du fer. Il y a des endroits où il est d'usage de cuire la marne et de la réduire en chaux; elle acquiert alors plus d'activité sous un moindre volume.

MARNE, rivière de France, qui prend sa source près du hameau de la Marnotte, dans l'arrondissement de Langres, département de la Haute-Marne, traverse ce département, et, dans son cours, arrose ceux de la Marne, de Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, et entre dans le département de la Seine où elle se jette dans le fleuve de ce nom. Sa course est capricieuse, ses détours sont nombreux; elle fuit dans la plaine, se replie sur elle-même pour mieux dessiner les coteaux couverts de vignes qui la dominent et qui sont d'un aspect enchanteur; Elle est navigable, depuis Saint-Dizier, une bonne partie de

comme membre du gouvernement qu'il dut concourir avec ses collègues à l'exécution de l'arrêt de la Convention. Mais les actes personnels de ce savant, à cette désastreuse époque, le lavent d'ailleurs complètement des injustes accusations que ses fonctions politiques lui attirèrent plus tard, en le montrant digne, sous tous les rapports, de la reconnaissance de la France. C'est à son activité et à son génie que la république dut le rétablissement de la marine; et d'ailleurs, désabusé de bonne heure des espérances qui l'avaient entraîné dans le mouvement de la révolution, il donna sa démission au mois d'avril 1793. Monge s'empressa néanmoins de répondre à l'appel que la Convention fit aux savants, quand le territoire de la France fut menacé d'une invasion européenne. Il a contribué pour une grande part à ce déploiement extraordinaire de force, qui fera l'étonnement de la postérité et qui sauva alors le pays de malheurs plus grands que ceux qu'il eut à supporter. Monge passait les jours et les nuits dans les manufactures d'armes, les fonderies, les foreries, les poudrières, à surveiller les travaux, à en simplifier l'exécution. C'est dans cette période de sa vie, dont l'activité est presque incroyable, qu'il trouva les moyens de publier *l'art de fabriquer les canons*, une instruction sur la *fabrique de l'acier*, et enfin sa *Géométrie descriptive*. C'est à Monge qu'on doit le rétablissement de l'instruction publique en France, c'est par son influence et d'après ses plans que furent successivement fondées les écoles Normale et Polytechnique. C'est à son expérience des procédés mécaniques qu'on doit le déplacement des chefs-d'œuvre de l'Italie, qui vinrent orner les musées de la France. Ces travaux si divers, et dont les résultats étaient si faciles à apprécier, acquirent à Monge une grande influence politique, et à son nom une popularité éclatante; deux fois à cette époque il fut porté comme candidat au Directoire. Mais alors l'enthousiasme de Monge avait changé d'objet, et il s'était attaché au jeune conquérant de l'Italie, avec une sincérité qui ne se démentit jamais. Il fit partie de l'Institut d'Égypte; et, après s'être distingué dans cette mémorable expédition, par son zèle pour la science, il revint paisiblement reprendre sa place de professeur à l'école Polytechnique dont les élèves le saluèrent du titre de père. Ce fut pour lui un chagrin bien amer que l'organisation militaire qui changea, sous Napoléon, l'esprit et le but de cette glorieuse institution. Monge lutta vivement, dans cette circonstance, contre la volonté de son héros, et, ne pouvant triompher de son obstination, il abandonna son traitement de professeur aux élèves peu favorisés de la fortune, que des réglemens absurdes auraient éloignés de l'école. L'admiration de Monge pour Napoléon ne fut point une de ces palinodies honteuses et serviles qui font tant de taches dans l'histoire moderne. Son caractère noble et désintéressé ne se démentit jamais, et ce fut au nom de leur ancienne amitié que l'empereur parvint à triompher de son abnégation et à lui faire accepter les honneurs dont il l'accabla. Monge fut successivement promu à la dignité de sénateur, à celle de comte de Peluse, il reçut le cordon de grand-officier de la Légion d'Honneur et de la Réunion, et fut pourvu d'un riche majorat en Westphalie. La chute de l'empire, la dislocation de l'école Polytechnique, le bannissement des conventionnels, la radiation aussi injuste qu'arbitraire de l'Institut, le frappèrent au cœur; il tomba dans une profonde mélancolie, et ne fit plus que mener une existence pénible et souffrante jusqu'au 28 juillet 1818, où il mourut vivement regretté de ses nombreux amis, et emportant dans la tombe l'estime de ses ennemis politiques. Les bornes qui nous sont imposées ne nous ont pas permis de donner plus de développements à ce rapide énoncé de la vie et des travaux de Monge; il est heureusement de ce petit nombre d'hommes dont le nom rappelle l'illustration, et qui, faisant partie des gloires d'un pays, n'a besoin que d'être prononcé. Monge a publié séparément: 1° *Traité élémentaire de statique*, Paris, 1786, in-8°, ib. 1819, 5^e édition; 2° *Description de l'art de fabriquer les canons*, Paris, an II, in-4°; 3° *Leçons de géométrie descriptive*, Paris, an III, ib. 1813, in-8°, 3^e édition; 4° *Application de l'analyse à la géométrie des surfaces du premier et du deuxième degré*, 4^e édition, Paris, 1809, in-4°. On trouve dans la *Collection des savants étrangers*, et dans les *Mémoires de l'Institut et de l'Académie des sciences*, de nombreux mémoires de Monge sur les diverses branches des sciences mathématiques et physiques.

MONGELLAZ (FANNY, née BURNIER), nièce de l'abbé Burnier Fontanel, doyen de la faculté de théologie de Paris, naquit à Chambéry en 1798. Après avoir été élevée à Genève,

elle parut dans le monde et s'y fit une grande réputation par quelques ouvrages. Celui qui a pour titre: *de l'Influence des femmes sur les mœurs*, a eu deux éditions, et il est remarquable par la sagesse des leçons que l'auteur y donne aux femmes dans toutes les situations de la vie où elles peuvent se trouver. La *Revue encyclopédique*, t. 40, p. 185, en a rendu un compte très avantageux; et M. Charles Nodier, dans la notice qu'il a faite sur Mme Mongellaz, *Journal des Débats*, du 19 octobre 1830, en a parlé avec le plus grand éloge. En 1825, elle avait fait paraître sans nom d'auteur un ouvrage intitulé: *Louis XVIII et Napoléon dans les Champs-Élysées*. Elle est morte le 30 juin 1830. Elle a laissé en manuscrit une *Histoire de saint François-de-Salles*, et un roman inachevé qui a pour titre: *Pierre, comte de Savoie*. Elle se proposait, dans ce dernier ouvrage, de peindre, à la manière de Walter-Scott, les mœurs et les coutumes de son pays.

MONGIN (EDME), né à Baroville, dans le diocèse de Langres, en 1668, fut précepteur du duc de Bourbon et du comte de Charolais. Il mérita, par ses talents pour la chaire, l'évêché de Bazas en 1724. C'était un homme d'esprit et de goût. Ces deux qualités se font remarquer dans le recueil de ses œuvres, publié à Paris en 1745. Cette collection renferme ses sermons, ses panégyriques, ses oraisons funèbres et ses pièces académiques. Ce prélat mourut en 1746 à Bazas.

MONGOLIE, province de la Chine. Ses limites sont: au nord la Russie d'Asie; à l'est la Mandchourie; au sud la Chine proprement dite; et à l'ouest le Turkestan chinois et le grand Altaï. Elle a 260 lieues de long sur 120 de large, et 2,500 l. carrées de superficie. Les monts Khaïssaghin-Daban à l'ouest; les monts Altaï, Tarbagataï, Tangnoust et Koumour au nord; la chaîne de Inichan au sud, bordent la Mongolie. La plupart de ces montagnes sont granitiques; plusieurs recèlent dans leur sein de l'or, de l'argent, du fer, de l'étain, de la houille, beaucoup de sel ammoniac et de sel gemme. Dans le désert de Kabi ou de Chamo, on trouve des chalcédoines et des agates de différentes espèces et de différentes couleurs. Un grand nombre de rivières arrosent cette contrée surtout au nord. Les principales sont: la Selenga, l'Orkhon, la Boula, le Kerlon, la Khalkha, le Charra-Hourou et le Hoang-Ho. On y voit de vastes steppes, des déserts où le sol poreux, sablonneux est couvert quelquefois d'un herbage maigre, rabougri et quelquefois salé. Presque partout les hauteurs sont boisées et peuplées de pins, de bouleaux, de trembles, de mélèzes, de peupliers blancs, d'ormes, d'épicéas, de groseillers rouges et de pechers sauvages. Le blé, le millet, l'orge, le chanvre et une espèce de coriandre sauvage viennent dans ce pays où la rhubarbe croît naturellement. Les pâturages nourrissent de nombreux troupeaux de bœufs, de chameaux, de chevaux, de moutons, de chèvres et de buffles. Le sanglier, le cerf, la saiga (*antilope scythica*), l'ours, le loup, le lièvre, le renard, la zibeline, le chamois, la marmotte, l'écureuil, le castor y abondent, ainsi que les oies, les canards sauvages, les grues, les cygnes, les cailles, les perdreaux, les corneilles, et une poule sauvage qui aime à vivre sur les arbres. On pêche dans ses rivières et ses lacs des truites, des perches, des lenoks, des brochets. Le commerce exporte de ce pays des bestiaux et de la rhubarbe; les importations consistent en thé, tabac, étoffes de soie et de laine, chaussures et différents ustensiles de fer. Cette contrée doit son nom aux Mongols qui l'habitent. Ils se font remarquer par leur teint basané ou jaunâtre, leurs yeux vifs et enfoncés, des sourcils noirs, minces, peu arqués, un nez large et court, une tête ronde, les pommettes saillantes, les oreilles longues et pendantes, le menton court; la barbe rare, longue et tombant bientôt. L'été, ils portent des robes d'une toile légère, qu'ils remplacent l'hiver par des pelisses de peau d'animaux. Ces peuples ne sont point chasseurs, ils sont néanmoins belliqueux. Leurs tentes (*yourtes*) sont rondes et ont beaucoup de ressemblance avec celles des kirghis. Les femmes sont de petite taille. La polygamie est permise chez les Mongols; mais une femme conduit le ménage et est la première entre les autres. Ces peuples se divisent en plusieurs tribus, gouvernées par des *vang*, *veilé*, *beïsse*, *koung*, des *taïdzi* et des *tabounan*, espèces de princes; ceux-ci sont maîtres du sol; et leurs sujets leur payent une redevance en nature. L'administration supérieure est confiée au tribunal des affaires étrangères de Péking. Des inspecteurs envoyés par l'empereur surveillent la contrée. La force armée de la Mongolie peut s'élever à 30,000 hommes. Le bouddhisme est la religion de la Mongolie; le chef suprême de la

religion, autrefois désigné par le Dalaï-Lama, est aujourd'hui institué par l'empereur. Les prêtres sont médecins dans la Mongolie. On ne sait rien de précis sur la population de cette vaste contrée qui ne possède aucune ville. Elle est divisée en trois provinces ou régions : le pays des Kalkas, la Mongolie proprement dite et la Charra-Mongolie. Si l'on en croit les annales chinoises, les Mongols parurent vers le lac Baïkal dans le milieu du XI^e siècle, et y existaient 2,000 ans avant Jésus-Christ. Entrepreneurs, cruels, sanguinaires, revêtus de cuirasses, ils furent bientôt capables de faire trembler l'Asie sous le fameux Tchingiz-Khan. Ce prince fonda un vaste empire dont la Chine n'était qu'une partie et qui fut démembré, après la mort du grand empereur, par ses successeurs. Les Chinois firent la guerre aux Mongols qu'ils défirent ; à leur tour les vaincus prirent le dessus et envahirent la Chine qui paya tribut au nouveaux conquérants. Ceux-ci s'étant divisés, l'empereur Khang-Si prit part à leurs querelles, et sous prétexte de les secourir, il les subjuga en 1691 (voyez CHINE).

D. R.

MONIGLIA (THOMAS-VINCENT), théologien de l'ordre de Saint-Dominique, né à Florence, le 18 août 1686, mort à Pise, le 15 février 1767, abandonna sa patrie et son institut pour passer en Angleterre. Le grand-duc ayant obtenu de l'ordre le pardon de ses erreurs, Moniglia revint en Italie et fut adjoint à Minorelli, préfet de la bibliothèque de Casanate. Appelé à succéder au père Orsi dans la chaire de théologie, ses talents le firent connaître à toute l'Italie. On a de lui : *De origine sacrarum precum Rosarii B. M. V. dissertatio*, Rome, 1725, in-8°. Cette dissertation est dirigée contre les bollandistes, qui prétendaient que saint Dominique n'est point l'auteur des prières du Rosaire ; *De annis Jesu Christi servatoris, et de religione utriusque Philippi Aug. dissertationes duæ*, Rome, 1741, in-4° ; *Dissertazione contro i fatalisti*, deux parties, Lucques, 1744 ; *Dissertazione contro i materialisti ed altri increduli*, 2 vol., Padoue, 1750 ; *Osservazioni criticofilosofiche contro i materialisti, divise in due trattati*, Lucques, 1760. Moniglia fut un des premiers qui, en Italie, s'élevèrent contre les doctrines philosophiques. *La mente umana spirito immortale, non materia pensante*, 2 vol., 1766.

MONILIFORME (zool. bot.). On donne ce nom à toutes les parties divisées par des étranglements en petites masses arrondies comme les grains d'un chapelet. Tels sont les antennes de certains insectes, la tige du cactus moniliformis, les fruits de l'hedysarum moniliforme.

J. P.

MONIME, femme de Mithridate, non moins célèbre par son courage et sa vertu que par sa beauté, était de Milet. Mithridate la vit à Stratonice, dans le cours de ses conquêtes, et fut tellement épris de ses charmes qu'il lui envoya quinze mille pièces d'or, croyant par là triompher de sa vertu. Mais Monime résista également à son or et à ses sollicitations, et ne consentit à satisfaire sa passion qu'après avoir reçu solennellement le titre d'épouse et de reine. Il paraît qu'éloignée de sa patrie, et enfermée dans les palais du roi de Pont, l'éclat du trône ne put longtemps la séduire, et qu'elle tomba dans une noire mélancolie. Peu après Mithridate, ayant été vaincu par Lucullus, fit ordonner à ses femmes par l'eunuque Bacchide de se donner la mort, en leur laissant cependant le choix des moyens. Monime chercha à s'étrangler avec son diadème ; mais, n'ayant pu y réussir, elle le foula aux pieds, s'écriant : « Misérable bandeau, ne pouvais-tu au moins me rendre un si déplorable service ; » puis elle se fit tuer par Bacchide.

MONIQUE (Sainte). La fécondité admirable de l'esprit évangélique a suscité dans toutes les conditions sociales des prodiges de vertu et de sainteté. Ainsi tous les états comme toutes les conditions, comme tous les individus de la grande famille chrétienne, ont dans le ciel et un patronage puissant et dévoué, et un modèle qui a traversé les mêmes voies de cette existence terrestre, comme pour nous montrer l'usage que nous devons faire de cette vie et de tous les autres dons de notre Père éternel. Ainsi la femme illustre dont nous insérons ici le nom, reste à jamais le sublime modèle de l'épouse et de la mère chrétiennes. Quelle doit être notre reconnaissance envers Dieu, lorsqu'il nous a donné pour mère une femme chrétienne ! Elle est, sous une forme visible, un ange gardien qui veille sur nous avec une tendresse infatigable que la religion épure et fortifie. Pénétrée de la sainteté des devoirs que son titre de mère lui impose, elle s'en acquitte avec amour et dévouement. Elle prodigue à son enfant, avec les plus douces caresses, les soins physiques

que réclame la faiblesse de son âge ; mais ce qu'elle aime de plus en lui, c'est ce qui ne doit jamais périr, c'est son âme ; car elle sait qu'elle doit un jour en rendre compte à Dieu qui ne la lui a confiée que pour lui enseigner le chemin du ciel. Aussi, avec quelle prévoyance, avec quelle tendre inquiétude elle écarte de cet être chéri tout ce qui pourrait ternir l'éclat de son innocence, et altérer la pureté de son cœur. Heureux enfant ! dès les premières lueurs de sa raison, il n'a sous les yeux que de bons exemples, et il suce, pour ainsi dire, avec le lait, l'amour de la vertu. Plus tard, lorsqu'il aura quitté le toit paternel, sa mère le suivra encore par la pensée, dans le tourbillon du monde, elle le protégera par ses prières ferventes contre les dangers qui viendront l'assaillir, et s'il a le malheur de s'écarter du sentier du devoir, elle lui obtiendra, à force d'importuner le ciel, la grâce d'y rentrer. Telle est la mère vraiment chrétienne ; elle est pour nous une seconde providence sur la terre ; telle fut sainte Monique, la mère de saint Augustin. Monique était Africaine ; elle naquit en 332, de parents honorables et chrétiens, qui la firent instruire avec le plus grand soin dans la crainte de Dieu et l'amour de sa loi. Elle fut confiée à une pieuse gouvernante qui était pleine de bonté pour elle, mais qui savait qu'une molle complaisance pour les défauts des enfants est toujours suivie de funestes résultats. Aussi ne laissait-elle échapper aucune occasion de donner des avis utiles à son élève, et de réprimer ses passions naissantes, même dans les choses qui, au premier aspect, paraissent fort indifférentes. Docile aux leçons qu'elle recevait, Monique apprit de bonne heure à remplir les devoirs que la religion impose. Elle assistait aux offices divins avec recueusement, elle priait avec ferveur, elle exerçait la charité envers les pauvres, et se faisait ainsi, dès l'âge le plus tendre, une douce habitude de la vertu. Cependant elle avoua à saint Augustin que, pour n'avoir pas obéi à sa gouvernante qui lui avait défendu de ne jamais rien prendre entre ses repas, elle s'était exposée au danger de contracter un vice dont elle aurait eu, dans la suite, bien de la peine à se corriger. Un jour, en allant chercher le vin, car elle était chargée de ce soin, elle eut la tentation d'en boire quelques gouttes, et elle approcha le vase de ses lèvres. Elle recommença le lendemain, et en but davantage ; elle prit insensiblement du goût pour cette liqueur, et finit par en boire avec plaisir toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Elle ignorait que cette habitude, une fois contractée, pouvait la conduire aux derniers excès, et qu'il faut résister aux premiers assauts d'une passion naissante, si l'on ne veut pas en devenir plus tard l'esclave. Mais Dieu veillait sur sa servante, et par une grâce spéciale, elle ouvrit les yeux avant d'être sur le bord du précipice. Elle eut une querelle avec la domestique qui la suivait ordinairement à la cave, et qui, ayant été témoin de ce qui s'y passait, en fit à sa jeune maîtresse les reproches les plus humiliants. Monique, au lieu de s'irriter des injures que cette femme lui adressait, rentra en elle-même, sentit toute la honte du vice dont on l'accusait et prit la résolution sincère de se corriger. Elle y fut fidèle, et traita toujours avec une bonté particulière la domestique qui, sans le vouloir, lui avait rendu un si grand service. Monique, dont la piété devenait chaque jour plus fervente à mesure qu'elle avançait en âge, aurait voulu se consacrer entièrement au service de Dieu et se nourrir, dans la retraite, des douceurs de l'amour divin. Mais, pour obéir à la volonté de ses parents, elle consentit à donner sa main à Patrice qu'ils lui avaient choisi pour époux. Le choix aurait pu être plus heureux et mieux assorti. Monique était chrétienne, et Patrice était païen ; elle était aussi douce et timide que son mari était violent et emporté ; néanmoins, elle fit tant par ses prières et ses larmes, elle se montra si soumise et si résignée, elle supporta avec tant de patience et de charité les fautes de Patrice, qu'elle lui fit aimer la religion qui commandait ces vertus et lui donnait la force de les pratiquer. Elle finit par le gagner à Jésus-Christ ; il devint chrétien et chrétien fidèle à sa vocation, jusqu'à la fin de sa vie. Elle dut cette victoire à la conduite irréprochable qu'elle menait et qui ne se démentit jamais ; elle se concilia ainsi l'estime, l'amour et le respect de son mari. Jamais elle ne lui reprochait avec amertume les fautes dont il se rendait coupable ; elle priait Dieu d'avoir pitié de lui. Lorsqu'il était en colère, elle avait soin de ne le contredire ni par ses actions, ni par ses réponses ; elle gardait le silence. La fougue étant passée, elle lui faisait avec douceur les observations qu'elle jugeait nécessaires : quelque coupable